

Journal d'information locale. Janvier 2015 - N°148

notre île



FAITES PARTIE DE LA DÉCISION

JANV. JUIN 2015

PORTE OUVERTE

POUR REFONDER LA DÉMOCRATIE LOCALE

DOSSIER PAGES 9 À 13

ÉDITO

**Toute la rédaction de Notre île vous présente ses voeux pour cette nouvelle année.
Des vœux de réussite, de bonne santé et de citoyenneté !
Cette année 2015 sera résolument placée sous le signe de l'engagement citoyen : construire un budget de résistance à l'austérité, s'engager pour le climat et s'investir dans la démocratie participative.
Des mots et des concepts qu'il faudra définir ensemble, du sens à trouver et des discussions à organiser... Un travail de construction collective qui peut paraître ardu mais qui est nécessaire pour que, ensemble, nous retrouvions les clés de notre ville !
Alors, encore une fois, bonne année à tous et à toutes et soyons engagé-e-s et citoyen-ne-s !**



2 DÉCEMBRE - Les élèves de l'école Samira Bellil s'initient aux arts du cirque dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. Un atelier animé par Jérémy Chantelot du service des sports de la ville. Certains enfants arrivent déjà à faire tourner des assiettes sur leurs nez !



SOMMAIRE



3 DÉCEMBRE - Pour fêter la fin de l'année au Bocage, Plaine Commune Habitat a installé une ferme pédagogique au pied des immeubles. Chèvres, moutons, cochon, poules, oies et poussins ont fait du charme aux locataires. Les enfants des centres de loisirs ont aussi profité de la douceur animale mais la plupart étaient terrifiés par les petits habitants de la ferme.



13 DÉCEMBRE - La place des arts a enfin été inaugurée ! Malgré le temps maussade, les élèves de l'école des arts ont mis l'ambiance en musique. Symbole de cet espace, les Roues de l'artiste Vincent Ganivet ont elles-aussi été officiellement réceptionnées par la ville.

29 NOVEMBRE - Les élus se sont mis en petite tenue devant la mairie. Avec 750 000 euros de baisse des dotations de l'Etat, la mairie risque bientôt de se retrouver... à poil ! Une manière plus légère de faire parler du combat de l'île dans les médias.



22 NOVEMBRE - Mobilisation de l'association « Les femmes de l'île » pour dénoncer les violences faites aux femmes. Elles ont lu un texte, en 8 langues, devant la mairie avant un débat en salle des mariages.

ON EN PARLE

La désobéissance civile

Peut-on désobéir en démocratie ? Puisque le pouvoir est élu, est-ce qu'il faut accepter tout ce qu'il décide, même si on n'est pas d'accord ? Lorsque la loi sur le mariage homosexuel est adoptée par le Parlement, les maires qui refusent de les célébrer ne semblent pas respecter les règles du jeu démocratique. En revanche, quand L'Île-Saint-Denis décide de désobéir à l'Etat et autorise le vote des étrangers aux référendums locaux, cela choque moins la conscience.

La conscience justement, c'est elle qui nous autorise à désobéir, même en démocratie : « *Le citoyen doit-il un instant abdiquer sa conscience au législateur ?* » écrit l'écrivain américain Henry-David Thoreau.

Au moment des élections, on met un bulletin dans l'urne pour élire des représentants mais on ne se débarasse pas de sa conscience : une loi peut être décidée par la majorité mais paraître injuste. « *La désobéissance civile*, écrit Ghandi, *est le droit imprescriptible de tout citoyen. Il ne saurait y renoncer sans cesser d'être un homme.* »

Votre journal

L'info, c'est vous !

Lors du comité de rédaction public de Notre île, qui s'est tenu le 27 novembre, l'équipe du journal a rappelé aux habitants qu'ils pouvaient envoyer leurs propres informations. Si l'adresse e-mail de la rédaction et son numéro de téléphone figurent à la fin de chaque numéro, ce n'est pas pour faire joli ! Vous pouvez proposer un portrait, relayer une information, raconter un événement dont vous avez été témoin, faire une remarque sur le dernier Notre île... N'hésitez pas à nous contacter.

Notre île, tél : 01 49 22 11 03 / e-mail : felix.barres@lile-saint-denis.fr

L'équipe de Notre île tient à remercier ceux qui ont participé au comité de rédaction public pour ce numéro de janvier ! Une expérience à renouveler et à ampliphier.

Plaine commune

Trois déchèteries à votre service

Elles se situent à Aubervilliers, rue des bergeries ; à Epinay-sur-Seine, 9 rue de l'Yser et à Pierrefitte-sur-Seine, 102-104 rue d'Amiens.

Vous pouvez presque tout y jeter : les déchets verts (branchage, feuille...), le bois, le carton, les éléments d'ameublement, les gravats, les métaux, l'électroménager, les produits chimiques ou électriques. Seules les bouteilles de gaz et les ordures ménagères ne sont pas acceptées.

Ce service est gratuit pour les particuliers qui se verront remettre, en présentant un justificatif de domicile, une carte d'accès lors de la première visite. Plus d'infos : Allo Agglo ! 0 800 074 904

Allo Agglo !

Allo Agglo ! c'est le service de Plaine Commune pour toutes vos demandes d'information, vos démarches et vos signalements en lien avec la propreté et l'espace public.

Allo Agglo ! vous indique notamment les jours de collecte des déchets, les horaires d'ouverture des parcs et jardins, les travaux en cours dans votre ville.

Allo Agglo ! C'est un numéro de téléphone : 0 800 074 904 - un site internet : www.plainecommune.fr. Une appli mobile : plainecommune



Économies
Noël 2014

Au moment des fêtes de fin d'année, l'île était moins lumineuse que d'habitude. Les illuminations de noël ont été réduites pour réaliser une économie de 15 000 euros sur le budget municipal. Ce sont les lumières *« aériennes »*, exigeant l'intervention d'une entreprise extérieure, qui ont été supprimées. En revanche, les agents de la ville ont mis les bouchées doubles pour installer encore plus de guirlandes sur l'hôtel de ville et les écoles.



Bricolage
Donner un coup de neuf

Comme chaque mois, tous les jeudis, les Compagnons Bâtisseurs vous proposent une série d'ateliers gratuits.
• jeudi 8 : Montage de rideaux, double-rideaux
• Jeudi 15 : Réfection des assises de chaise
• Jeudi 22 : Réfection de mobilier (peinture)
• Jeudi 29 : Réfection de mobilier (résine)

Les ateliers ont lieu à 14h, dans la salle du Bocage, 12 rue Louis Bouxin. Plus d'infos au 01 72 59 72 89

Collège
Futurs journalistes

La classe de 6eC du collège Sisley, baptisée « classe Explorateur des médias », a ouvert son blog. Vous pouvez y consulter les articles publiés par les élèves, encadrés par Mme Haddou (professeur de mathématiques) et Perrine Le Dûs (documentaliste).
Le blog : http://icisisley.wordpress.com

Scolaire
Classes de neige



Cette année, les élèves de CM2 partiront au chalet « La maison blanche » situé à Albiez-Montrond (Savoie) à 1600 m d'altitude.
N'oubliez pas d'inscrire votre enfant !
Au Guichet d'accueil unique, à la mairie : jusqu'au 23 janvier pour l'école Lurçat, du 8 janvier au 12 février pour l'école Bellil et du 19 janvier au 13 février pour l'école Langevin.
Pièces à fournir : carnet de vaccination, dernier avis d'imposition, attestation de sécurité sociale.
Tarifs calculés selon le quotient familial.

RUBRIQUE ÉCO

Le rendez-vous pour comprendre comment fonctionne notre économie et le rôle de la collectivité.

Le jour de la « libération fiscale »

Depuis le 1er janvier 2015 et jusqu'au 28 juillet environ, les français travailleront uniquement pour l'Etat, c'est-à-dire pour payer les cotisations sociales et les impots. Ce n'est qu'à partir de la fin juillet que le travailleur commence à gagner son argent « propre ». Certains appellent ce moment la « libération fiscale. » Évidemment, c'est une image, un calcul qui regroupe en nombre de jours la quantité des cotisations sociales. Évidemment, ce calcul est réalisé par un institut économique qui milite pour faire reculer le rôle de l'État. Le concept même de « libération fiscale » a été inventé par un homme d'affaires du Texas au USA, en 1948, pas franchement amoureux des impôts. En réalité, dès le 1er janvier, vous travaillez pour vous et pour les autres. Les prélèvements ne disparaissent pas : en grande partie, ils reviennent aux contribuables sous la formes de prestations sociales (retraites, assurances maladie, chômage...) ou d'équipements (routes, écoles, hôpitaux...). Ces prestations et ces équipements, il faut effectivement les payer à ceux qui les fournissent : l'Etat, les collectivités et les organismes publics.

Transport
Le 237 s'allonge !



Le bus de l'île change de terminus et roule, maintenant aussi, les dimanches et jours fériés. Après le collège Sisley, il marque l'arrêt au parc départemental avant de rejoindre Epinay-sur-Seine avec deux arrêts : « Gilbert Bonnemaison » (connexion avec le tramway T8) et « Gare d'Epinay » (terminus).

Véligo

Se rendre à la gare RER en vélo c'est bien... être sûr de retrouver son vélo en rentrant, c'est mieux ! Pour les détenteurs de passes Navigo, il existe des abris sécurisés, baptisés Veligo, dans les gare de Saint-Denis, d'Epinay-Villetaneuse et de Gennevilliers. Moyennant un abonnement annuel de 20 euros, vous pourrez bénéficier de ces espaces équipés de caméras de surveillance et accessibles 24h/24, 7j/7.
Plus d'infos aux guichets de ces gares ou au 01 71 25 06 50.

Recyclage
Mon beau sapin

Il était beau avec ses guirlandes, ses boules et l'étoile tout en haut. Mais que devient le sapin de noël une fois passée l'euphorie des cadeaux ? Depuis trois ans, Plaine Commune met en place des points de collecte et dépose ensuite vos sapins en déchèterie pour les transformer en compost.
Sur l'île, la collecte a lieu rue Jean Lurçat et place de la Libération, du 29 décembre au 26 janvier.

Mémoire de l'île
Entrepôts hantés

Depuis décembre 2012, un groupe de danseurs/performeurs hantent l'écoquartier : dans les derniers mois des entrepôts du Printemps, pendant la déconstruction et jusqu'à la table rase actuelle, les photographies de Marie-Pierre Lagarrigue et les vidéos de Marie Tavernier suivent les explorations de ces danseurs qui souhaitent porter une mémoire du lieu.
Venez assister à leur représentation artistique, **le samedi 24 janvier :**
17h – Expo photo à l'Ecole des Arts
18h30 – Danse performance sur la Place des Arts
19h – Projection vidéo à la Maison des Initiatives et de la Citoyenneté



Appel à témoin

La société de production Back in Town recherche, pour un documentaire, des personnes ayant travaillé aux anciens entrepôts du Printemps. Back in Town recherche également toute personne ayant des images, des photos ou des films (sur n'importe quel support), où l'on peut voir les anciens entrepôts ou le travail aux entrepôts.
Vous pouvez les contacter au 06 82 82 08 88 ou par mail : back.intown@hotmail.fr





«Entre ciel et terre, nous revenons comme après une journée de plage, remplis d'espace, de vent, de lumière, et du bruit d'océan de l'A86»

Jeunesse

En avant la musique

Lynda, chanteuse du célèbre label « Wati B », encadre des ateliers RnB pour les 16 - 25 ans, les mercredis après-midi à la MIC (Maison des Initiatives et de la Citoyenneté).
Inscription et renseignements auprès du RAJ (Réseau Action Jeunesse) au 01 49 22 11 33.



Urbanisme

La ville en marche

Pour améliorer les déplacements à pieds des habitants sur le territoire, Plaine Commune organise des balades participatives.
Le but ? Recueillir vos impressions sur certains trajets stratégiques : trottoirs trop étroits, passages trop sombres, raccourcis, manque de verdure, etc.
Rendez-vous :
- ***Mardi 27 janvier, à 18h, pour une marche de la mairie de Saint-Ouen au sud de L'île-Saint-Denis, accompagnée de sociologues.***
- ***Samedi 7 février, à 14h30, pour une marche de la gare de Saint-Denis au carrefour Pleyel, accompagnée d'artistes.***

Vos démarches

La rentrée, c'est maintenant



Certes, en janvier, l'année scolaire est loin d'être terminée mais il faut déjà penser à l'année suivante. Les inscriptions à l'école primaire et en maternelle pour septembre 2015 sont ouvertes.
Sont concernés : les enfants nés en 2012 pour l'inscription en maternelle et, pour l'élémentaire, les enfants qui rentrent en CP ou qui viennent d'arriver sur l'île.
Les documents à fournir : carnet de santé, livret de famille ou acte de naissance, justificatif de domicile, attestation de sécurité sociale, certificat de radiation en cas de changement d'établissement.
Où s'inscrire ? Au Guichet d'accueil unique, à la mairie, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 – le samedi de 9h à 12h.

Profitez-en pour faire calculer votre quotient familial en apportant : les 3 dernières fiches de paie des parents, le dernier avis d'imposition, une quittance de loyer ou une facture EDF, un relevé des pensions diverses, le dernier talon des allocations familiales et/ou de pôle emploi.

Ecole des arts

Le Street Art débarque

A partir de janvier, un nouveau rendez-vous hebdomadaire autour du « Street Art » aura lieu à l'école des arts. Venez découvrir les cultures urbaines dans toutes leurs diversités avec différents artistes et intervenants. L'occasion d'inventer une expression artistique citoyenne et de passer à l'action !
L'atelier est mené par l'association Bellastock, avec le soutien du Conseil général de Seine-Saint-Denis
Tous les mercredis soir à l'école des arts, de 18h et 20h30.
Un atelier ouvert à toutes et à tous sur inscriptions.
Renseignements au 07 72 59 84 21 ou auprès de simon.jacquemin@bellastock.com



Activités des retraités proposées par le CCAS

Forme +

Les vendredis 9, 16, 23 et 30 janvier, de 10h30 à 12h au gymnase Alice Milliat

Randonnées pédestres

Vous pouvez encore vous inscrire pour de grandes balades organisées par l'association « verts azimuts ».
Inscription au CCAS sur rendez-vous (certificat médical demandé), tarif : 12,50 euros.

Rendez-vous

- **Dernière distribution du colis de Noël.**
Sur présentation du carton d'invitation, **le vendredi 9 janvier, de 14h à 16h**, à la MIC, 1 bis rue Méchin.

- **Réunion du comité des seniors.**
Jeudi 22 janvier, à 14h, dans la salle Joliot Curie.

- **Découverte de l'histoire de L'Île-Saint-Denis.**
Un projet mené par la médiathèque en collaboration avec le CCAS. Vos souvenirs et vos témoignages seront très utiles.
Venez nombreux le jeudi 22 janvier, à 14h, à la médiathèque Elsa Triolet, place des Arts.

- **Galette des rois à Rieux**
Un sympathique premier moment gourmand de l'année. Un repas convivial et dansant au son de l'accordéon.
Le vendredi 30 janvier. Départ de Thorez à 11h, des Galeries Lafayette à 11h10 et du quartier sud à 11h20.
Tarif : 20,60 euros.
Inscription le mercredi 14 janvier, de 14h à 16h, au CCAS, 6 rue de Verdun.

CCAS, 6, rue de Verdun 93450 L'Île-Saint-Denis - Téléphone : 01.49.22.11.06 - e-mail : mairie.ccas@lile-saint-denis.fr
horaires d'accueil du public : lundi/mardi/jeudi 8h30-12h*13h30-17h30 - vendredi 8h30-12h

RETOUR EN IMAGES SUR...

Le banquet de Noël !



Le samedi 13 décembre, le traditionnel banquet de noël des seniors a fait le plein, en présence du maire. Pas question de rester assis : après le repas, tout le monde a dansé, notamment le fameux Madison !







De janvier à juin se tient la « porte ouverte de la démocratie locale ». Initié par la municipalité, ce rendez-vous a pour objectif de donner encore plus de pouvoir aux habitants, de les impliquer d'avantage dans la politique de la ville et les décisions municipales.

Démocratie locale : faites partie

À la question : « *L'île est-elle démocratique ?* », les habitants, à l'image de Christiane* semblent étonnés : « *Bien sûr que oui !* » Évidemment, il y a des élections, le maire est élu à la majorité. Mais la démocratie ce n'est pas que ça. Après le vote, il faut continuer de donner son avis et faire vivre, au quotidien, la démocratie locale. Depuis longtemps, L'Île-Saint-Denis a développé des outils pour cela : comités de quartiers, conseil de la vie associative, réunions publiques, commissions municipales ouvertes aux habitants et, plus récemment, la Maison des Initiatives et de la Citoyenneté (MIC). Les habitants ont donc la possibilité de prendre la parole et d'« *influencer la mairie* », comme l'explique Reinette, une habituée des comités de quartiers.



Sur l'île, la démocratie locale ne concerne pas que les adultes : la ville de demain sera aussi dessinée par les enfants !

Essoufflement

Pourtant, ces mêmes comités sont le signe d'un certain essoufflement : de moins en moins d'habitants y prennent la parole, les sujets sont à peu près toujours les mêmes, les jeunes ne s'y montrent jamais, etc. Ce constat ne concerne pas que l'île. Globalement, toutes les villes de France qui ont fait le pari, à la fin des années 80, de la démocratie participative connaissent un coup d'arrêt. Peut-être faut-il simplement tout remettre à plat. C'est ce que propose la mairie avec cette « *Porte ouverte de la démocratie locale* ». « *Nous avons besoin de prendre le temps, de réfléchir au sens de la démocratie participative* », souligne Véronique Dubarry, l'élue qui porte ce projet.

Tout est possible, ou presque

Il faut surtout, pour que la démocratie continue de s'améliorer, que les habitants se rendent compte de tout ce qu'il est possible d'imaginer. A Morsang-sur-Orge, ville de 20 000 habitants dans l'Essonne, l'ensemble du budget municipal est défini lors de comités citoyens, devenant ainsi un « *budget participatif* ». A Arcueil, dans le Val-de-Marne, la mairie a inscrit le droit de mettre à l'ordre du jour du conseil municipal toute pétition portée par au moins 200 citoyens. Enfin, dans la région Poitou-Charente, c'est le tirage au sort qui est utilisé pour désigner les habitants qui devront participer à l'équivalent des comités de quartiers. Cela oblige tout le monde à jouer son rôle dans la démocratie locale. Ces exemples peuvent très bien voir le jour sur l'île après cette « *porte ouverte* » : « *Tout est possible,* avoue Véronique Dubarry. *Nous ne fermons la porte à aucune idée. Après, on ne promet pas non plus le grand soir ou la révolution, il s'agit*



La démocratie, c'est le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple. »

Abraham Lincoln

« La démocratie, on n'y croit plus. »

De moins en moins nombreux à voter, les jeunes de l'île sont aussi les grands absents de la démocratie locale. « *Les comités de quartiers ? Je sais même pas ce que c'est et on ne m'en a jamais parlé,* avoue Aïcha, 17 ans. *De toute façon, j'ai pas le temps et puis c'est à la mairie de s'occuper des choses* ». Certains pourtant ont déjà participé à ces réunions, comme Ahmed, 19 ans : « *On y va, on dit ce qui ne va pas et ce qu'il faudrait changer et puis rien ne change.* » Globalement, c'est ce constat amer qui fâche la jeunesse avec la démocratie. « *Les Présidents et les maires, ils mentent. Ils changent jamais rien, on n'a toujours pas de travail et on galère dans la rue.* », résume Axel, 19 ans qui, comme cinq de ses camarades présents, déclare ne jamais voter.

de la décision !



S'il y avait un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement. »

Jean-Jacques Rousseau

surtout d'améliorer la participation des habitants à la vie de la commune et notamment celle des jeunes. »

L'île et ses atouts

La difficulté, en démocratie, c'est que tout le monde puisse s'exprimer. Comment fait-on pour prendre une décision quand on est plus de 2 millions d'habitants comme à Paris ? L'île a la chance de sa taille et du nombre relativement faible d'habitants. C'est plus facile pour faire des réunions, plus facile pour organiser des débats et surtout plus facile pour se mettre d'accord. La base d'une démocratie réussie, c'est que tout le monde participe : français ou étrangers, enfants ou adultes, filles ou garçons, avec ou sans papiers. Une spécificité de la démocratie îlodionysienne. Autre atout, et non des moindres : cette « *porte ouverte* », un laboratoire pour que les habitants prennent les clés de la ville.

Comment faire ?

« *Il n'y a pas de mode d'emploi,* explique Cyril Melot, directeur de la citoyenneté et de la démocratie locale. *On fournit juste un cadre aux habitants et c'est à eux, avec nous, de remplir la boîte à outils.* »



Conseil d'installation en avril 2014 après les élections. La démocratie ne s'arrête pasau vote : les décisions se prennent avec les habitants.

Ces outils justement il faut les regarder de près. Les comités de quartiers, par exemple : faut-il que les élus soient présents ? Est-ce vraiment un lieu où tout le monde peut s'exprimer ?

« *Moi je viens surtout pour écouter parce que je suis timide* », raconte Sarah*. Internet n'est-il pas aussi un bon moyen pour que s'exprime la volonté des habitants ?

L'équipe de Cyril Melot souhaite aussi aller voir directement ceux qui se sentent exclus de cette démocratie. Par exemple, un atelier s'est tenu au sein de la Maison de l'emploi avec des personnes au chômage qui ont pu s'interroger sur la notion de démocratie locale.

« *Ça s'est super bien passé,* sourit Cyril Melot. *Les participants ont vraiment joué le jeu.* » Preuve que si certains, comme les plus précaires, sont rares dans les instances démocratiques locales ce n'est pas par désintérêt mais parce que ces instances sont mal adaptées.

Surtout, la démocratie est un état d'esprit, que résume parfaitement Reinette :

« *Il faut mettre de côté ses opinions politiques. Gauche, droite, vert, rouge, on s'en fout ! Tant que c'est bon pour la commune, on y va !* » La démocratie locale fonctionne si les gens s'en saisissent, avec une seule idée, améliorer la vie de leur cité. ■

** Certains prénoms ont été changés*

Quand les associations **prennent la main**

Sur l'île, les associations volontaires sont organisées en Conseil de la vie associative (CVA).

Ce Conseil comprend un représentant de chaque secteur associatif (amicale locataire, parents d'élèves, humanitaire, sport, environnement, etc.) élu pour deux ans lors d'une assemblée générale. L'élu municipal à la vie associative est aussi membre de droit du CVA.

Le CVA a un véritable pouvoir : ses membres examinent, deux fois par an, les projets des associations de l'île et déterminent le montant de la subvention municipale qui leur sera délivrée. Les décisions du CVA s'imposent au Conseil Municipal.

Quand la démocratie s'impose :

les jurés d'assises.

Tous ceux qui sont inscrits sur les listes électorales peuvent être tirés au sort et devenir juré à un procès d'assises. Personne ne peut refuser, sous peine d'amende. Une expérience qui rappelle au citoyen que dans une démocratie, il faut prendre ses responsabilités. Sabrina, 40 ans, a été jurée à Bobigny il y a trois ans.

« Quand j'ai reçu le courrier de la mairie, j'ai cru à une plaisanterie. Je ne savais pas du tout que je pouvais être appelée à juger quelqu'un.
Je me suis présentée, un lundi matin, à la Cours d'assise de Bobigny et le procès a commencé presque immédiatement. On ne reçoit aucune formation, on est tout de suite dans le vif du sujet : devant moi, une femme était jugée pour meurtre !
A la fin, on se retrouve pour délibérer dans une salle close. On est seule face à sa conscience. Là, je me suis dit : « Qui suis-je pour juger ? » Envoyer quelqu'un en prison, c'est lourd comme décision. J'ai eu très envie de partir mais je m'étais engagée.
Lorsque le juge a donné le verdict, je n'ai pas osé regarder la coupable dans les yeux. Certes, elle est fautive mais c'est aussi un être humain, comme moi, et je me suis imaginée à sa place. C'est surtout ça que j'ai retenu de cette expérience : faire quelque chose en tant que pure citoyenne, avec d'autres jurés qui sont là simplement comme citoyens, face à un accusé, citoyen lui-aussi. Les citoyens, entre eux, qui règlent un problème pour la société. »

TEST

ES-TU UN PRO DE LA DÉMOCRATIE LOCALE ?

1) En marchant dans la rue Méchin, tu remarques qu'il y a beaucoup de crottes de chien...

 Tu fais juste attention à les éviter.

 Tu penses à parler du problème en comité de quartier et tu appelles tout de suite Allo Agglo !

 Tu sautes sur tous les propriétaires de chien et tu les oblige à ramasser.

2) Une nouvelle rue va être inaugurée dans l'Entre-deux-Rives. La mairie organise une réunion pour choisir son nom mais aucune proposition ne te plaît...

 Tu boycottes la réunion.

 Tu y vas et, avec d'autres habitants de ton avis, tu proposes un autre nom.

 Tu prends un pot de peinture et tu écris tout seul le nom qui te plait sur un mur de la rue.

3) Pour toi un comité de quartier c'est...

 Une perte de temps.

 L'occasion de rencontrer d'autres habitants.

 Un lieu où tu peux imposer tes idées.

4) Selon toi, l'avis des Îlodionysiens devraient s'exprimer...

 Au moment des élections uniquement.

 Dès qu'un sujet important pour la ville apparaît.

 Jamais.

5) Selon toi, c'est quoi le rôle des élus ?

 S'occuper de tout

 Faire avancer la ville en écoutant les habitants

 Obéir au maire

6) Le Conseil municipal décide de confier une enveloppe budgétaire aux comités de quartiers. Que voudrais-tu faire de cet argent ?

 Aucune idée, ce n'est pas ton boulot !

 Tu proposes de financer un projet associatif îlodionysien.

 Le donner à l'homme le plus méritant de la ville... c'est à dire toi !

Porte ouverte de la démocratie : calendrier

ACTE 1 – A QUOI DOIT SERVIR LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ?

15 JANVIER :	21 JANVIER :	24 JANVIER :	7 FÉVRIER
Café des savoirs à la MIC avec le sociologue Christian Laval	Atelier entre élus autour de la question « A quoi doit servir la démocratie participative ? »	Atelier entre associations de la ville	Réunion publique. Mise en commun et partage des idées.

Les comités de quartier ont déjà travaillé sur cette question de juin à octobre 2014.

Pendant deux mois la ville ira à la rencontre des habitants pour prendre leurs avis.

7) Faut-il tirer au sort les membres des comités de quartiers ?

 Oui, pourvu que ce ne soit pas toi !

 Oui, mais tu participeras quoi qu'il arrive !

 Non, tout le monde n'est pas capable de prendre des décisions !

RÉSULTATS DU TEST :

Tu as une majorité de 
Tu es plutôt adepte de la démocratie représentative. Tu votes et c'est déjà bien. Ensuite, ce sont aux élus de s'occuper du reste, pas question qu'on te demande de mettre la main à la pâte ! D'abord, tu n'as pas le temps et puis tu es bien trop timide pour donner ton avis pendant une réunion. Du coup, tu n'es pas toujours d'accord avec ce qu'il se passe sur l'île... mais tant pis !

Tu as une majorité de 
La démocratie, ça t'embête. Tu penses être le mieux placé pour savoir ce qui est bon pour la ville alors pourquoi ne prendrais-tu pas la place du maire ? Après tout, tu t'en sens largement capable ! Tu es un habitant à tendance dictatorial mais, du coup, personne ne t'écoute.

Tu as une majorité de 
La démocratie locale n'a plus de secret pour toi ! Tu n'as jamais loupé un comité de quartier ou une réunion publique. Pour toi, la ville n'existe que grâce à ses habitants, à leurs idées et à leur motivation. Tu aimerais que la démocratie locale aille plus loin et, pourquoi pas, en tant que citoyen, avoir ta place au Conseil municipal.

3 questions à... Christian Laval,

professeur de sociologie à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Comment concevez-vous la «démocratie participative» ?
C'est une radicalisation de la démocratie. Par radical, j'entends un retour aux racines de la démocratie, une re-création de la cité, qui doit être composée de citoyens en situation réelle de délibération et de décision. On pourrait dire autrement : une des grandes tâches qui est devant nous est la réinvention de la citoyenneté. Ce qu'on appelle la « *démocratie participative* » fait incontestablement partie de cette réinvention.

2- Du coup, que doit-on attendre, idéalement, d'une démocratie participative au niveau local ?
Il ne s'agit pas de créer une harmonie parfaite, encore moins de susciter une adhésion artificielle aux projets déjà décidés des élus municipaux, mais de faire en sorte que les conflits d'intérêts ou de points de vue trouvent à se confronter pacifiquement et soient réglés par une recherche collective de la solution la plus juste possible. Une commune qui mettrait en pratique cette « *mise en commun* » systématique et régulière des idées, des points de vue, des énergies produirait avec le temps un effet général sur les esprits, ce qui pourrait se traduire, on peut l'espérer, par des attitudes et des comportements différents des citoyens les uns à l'égard des autres.

3- Pouvez-vous nous expliquer la différence entre un service public et un service commun ?
Il faut prendre conscience qu'un service public n'appartient pas à l'État. Tous ces services sont nôtres, ils sont le fruit d'un effort commun, à l'échelle locale, régionale, nationale et dans certains cas, mondiale. Ils doivent donc être gouvernés démocratiquement : les salariés et les usagers, tous ceux qui sont concernés par ces services, doivent avoir leur mot à dire. Il faut donc, en articulation avec les communes, qu'existent des services communs fonctionnant selon des règles pleinement démocratiques.

Retrouvez le sociologue Christian Laval lors du café des savoirs du 15 janvier à la MIC.



ACTE 2 – ET SUR L'ÎLE, ÇA MARCHE ?

7 MARS :	21 MARS :	2 AVRIL :
Atelier « Quels outils pour quels objectifs ? »	Atelier « Forces et faiblesses de nos outils »	Café des savoirs. Démocratie participative : mise en pratique

Est-ce que nos outils sont à la hauteur de nos attentes ?

Et si on regardait ce qui se fait ailleurs ?

ACTE 3 – ENSEMBLE, ON S'Y MET !

11 AVRIL :	27 JUIN :
Mise en place d'ateliers collectifs	restitution des groupes de travail et clôture

Mode d'emploi de nos nouveaux outils, comment ils s'articulent ?

La boîte à outils construite en commun sera envoyée à tous les habitants.

Fabrique de futurs

Le samedi 13 décembre, le collège Alfred Sisley organisait le premier Forum inter-collège de l'orientation et des métiers. Des centaines d'élèves de l'île et des environs ont ainsi eu toute une matinée pour imaginer leur avenir face à des professionnels répondant à leurs questions. Un exercice pris très au sérieux.



Le maire interviewé par la classe « médias » du collège.

A 8h, samedi, le hall du collège sent déjà bon le café et les viennoiseries. Le rendez-vous est matinal et c'est une première leçon pour les futurs acteurs du monde du travail : il faut se lever tôt, et parfois même le week-end !

Dans l'établissement, c'est un étrange défilé de costumes : uniformes militaires, vestes de la RATP, insignes de policier et, en majorité, le bon vieux costard cravate. Le collège avait lancé un appel, notamment aux parents d'élèves, pour trouver un maximum d'intervenants et proposer une palette de métiers la plus large possible. L'appel a été bien reçu et les élèves ont de quoi faire.

Avant de donner le top départ, le principal, M. Guéchoud, son adjointe Mme Natach et le professeur Thomas Le Coz qui porte l'événement, tiennent un discours. Ils rappellent que, pour les jeunes, le monde professionnel paraît souvent inaccessible, bouché voire pas accueillant du tout. C'est donc un symbole important de voir cet univers si redouté venir auprès des adolescents. Et maintenant place à l'action !

Timides mais motivés

Les métiers sont répartis par salles. Il y a, par exemple, la salle de la mode et de l'esthétisme et, à côté, une salle dédiée à la communication et aux métiers du livre. C'est là que se trouve le stand « *journalisme* ».

Les collégiens y arrivent nombreux, mais jamais seuls. Pour les décoincer, ils ont en main un questionnaire : « *Quelles études faut-il faire pour devenir journaliste ?* », demande une jeune collégienne accompagnée de sa maman. « *Déjà, il faut avoir le Bac* », répond Ismaël qui travaille à TF1. A peine a-t-il fini sa phrase que la mère de la jeune fille l'interrompt : « *Ah, bah tu vois ça va être compliqué !* »

Plus que le niveau d'études, c'est le salaire à la clé qui intéresse les élèves, les pieds déjà bien sur terre. Leurs yeux s'écarquillent quand Daphnée, reporter indépendante, parle de 2 000 euros net par mois. « *C'est beaucoup !* », souffle Valentina. Visiblement, ils sont au courant que les temps sont durs. En plus, si le métier de journaliste a la côte, c'est parce qu'il permet de côtoyer des « *stars* ».

Herman et Fodi, deux copains de 5e, veulent juste savoir si beaucoup de footballeurs sont passés par le micro d'Ismael. En tout cas, les collégiens se lâchent peu à peu et, sur tous les stands, ce ne sont plus les questionnaires qui guident le dialogue mais la pure curiosité.

La relève

Au collège Sisley, il y a une classe « *médias* » menée notamment par Perrine Le Dû, documentaliste. Le temps du forum, ces futurs pros du micro sillonnent les stands pour interviewer les participants. Axelle, son Zoom* à la main, passe au grill, avec une assurance quasi professionnelle, le journaliste de TF1 : « *Pourquoi l'information n'est-elle pas*

**Appareil utilisé en interview radio*



Une jeune journaliste en herbe.

plus positive ? Pourquoi vous parlez toujours des choses tristes ? »
Une autre jeune fille va plus loin : *« Le problème, c'est que les journalistes donnent une mauvaise image de nous, des banlieues. Ils sont dans les clichés. »*
Pour une fois qu'ils tiennent devant eux un représentant de ce métier qui les fascine autant qu'il paraît suspect, les collégiens ne le lâche plus. Ils ont l'attitude parfaite pour être... de bons journalistes : curieux, coriaces, énergiques, perspicaces dans les questions. Ismael leur fait remarquer : *« C'est à vous de prendre la relève, de prendre ma place et de donner votre vision des choses. »*
Au forum de l'orientation, ce ne sont pas forcément les élèves qui découvrent des métiers mais aussi les professionnels qui découvrent leurs successeurs.


Ismaël, journaliste à TF1, et Daphnée, journaliste indépendante.

La route de l'orientation

C.I.O.

Centre d'information et d'orientation
Un lieu d'écoute, d'information et de conseil personnalisés, gratuit ouvert à tous.
110, rue Gabriel Péri à Saint-Denis,
01 48 22 28 28

Le collège & le lycée

Les profs
(notamment le prof principal) et les autres membres de l'établissement sont souvent les mieux placés pour écouter et guider les élèves.



L'information nationale et régionale
sur les métiers et les formations, un site ultra complet, une vraie référence.

0 800 12 25 00

Un numéro vert
pour les jeunes sans diplômes. Un conseiller vous présentera les solutions de retour à la formation et les structures d'accompagnement.

Salon de l'apprentissage et de l'alternance*

Du 16 au 18 janvier, de 10h à 18h.
Tout savoir sur l'alternance, ses contrats, ses métiers, ses diplômes.

Salon de la rentrée décalée*

Les 10 et 11 janvier, de 10h à 18h.
Des solutions pour vous réorienter en cours d'année.

Salon de l'étudiant*

Du 6 au 8 mars, de 10h à 18h.
Etudes, métiers, emploi, vie étudiante... toutes les informations sur l'orientation dans l'enseignement supérieur.

** Ces salons ont lieu au Parc des Expositions de la Porte de Versailles, à Paris. (métro Porte de Versailles)*
Obtenez votre entrée gratuite sur le site www.letudiant.fr

Enfants

Noël sur scène

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les enfants des écoles de la ville ont pu assister à deux spectacles au théâtre Jean Vilar, ***Ah les crocros, les crocodiles*** et ***Les molécules désaccordées***,.
Il n'y avait qu'à voir la tête des petits CE1 de l'école Langevin après ce curieux théâtre d'ombre qu'est *Ah les crocros, les crocodiles* pour comprendre la magie de ces œuvres pour petit public. Surtout quand les comédiens et les musiciens s'arrêtent après le show pour écouter les enfants et leurs questions à chaud : « *Pourquoi les crocodiles ils sont méchants ?* ».
Les jeunes spectateurs sont surtout impressionnés par les effets spéciaux créés grâce aux masques, aux marionnettes et aux décors : «*Comment vous faites pour avoir une laisse sans chien au bout ?* », « *Comment avez-vous fabriqué ces grands yeux rouges de crocodiles ?* »
A cette dernière question, la troupe répond en baissant la lumière et en faisant réapparaître les yeux de l'animal. La salle se met à hurler : «*Ahhhh!*». Puis la lumière revient et c'est au tour des comédiens de questionner : « *Vous avez eu peur ? - Non !!! - Vous avez aimé le spectacle ? - Oui !!!!!!!!* »

Cinéma l'Ecran

Les Règles du jeu

Lauréat du Festival international du film documentaire de Leipzig en 2014, cette œuvre de Claudine Bories et Patrice Chagnard parle d'un monde insensé. Le monde de Lolita, Kevin, Hamid et Thierry.
À 20 ans, ils n'ont pas de diplômes, ne savent pas se vendre, ont du mal avec l'autorité et parlent « *wesh* ». Pendant 6 mois, les coachs d'un cabinet de placement vont leur enseigner le comportement et le langage à adopter pour décrocher un emploi. Ces nouvelles règles du jeu se révèlent à chaque fois plus absurdes et illustrent bien la place que notre société souhaite accorder à ses jeunes.
Samedi 11 janvier, à 16h, en présence des réalisateurs.
Retrouvez toute la programmation, les horaires, les tarifs et les infos du cinéma l'Ecran sur le site www.lecranstdenis.org
L'Ecran, 14 passage de l'Aqueduc à Saint-Denis, 01 49 33 66 88.



Espace 1789

Alors on danse

Vous avez profité du nouvel an pour répéter vos plus belles chorégraphies ? Venez maintenant admirer celles proposées par l'Espace 1789 dans un cycle « *danse* » pendant tout le mois de janvier. Trois créations au programme :

• ***La légèreté des tempêtes***, de Christian et François Ben Aïm : 4 danseurs, 3 violoncellistes et un chanteur pour une chorégraphie poétique et foisonnante autour du thème du désir. **Vendredi 9 janvier à 20h.**

• ***The Roots,*** de Kader Attou : pièce pour 11 danseurs, accessible à toute la famille (dès 7 ans). Kader Attou se penche sur les origines du hip-hop, un phénomène qui se nourrit de cultures aussi lointaines que celles de l'Inde et du Brésil. **Jeudi 15 et vendredi 16 janvier à 20h.**



Les danseurs de The Roots remontent aux origines du hip-hop.

• ***Tiger Tiger Burning Bright,*** de Kubilai Khan Investigations : ce collectif d'artistes est composé de danseurs, de musiciens, de plasticiens et de vidéastes. Ici, il propose, sous la direction de Franck Micheletti, un spectacle électrisant aux rythmes urbains qui expose l'affolement de notre époque où tout va trop vite. **Vendredi 30 janvier à 20h.**

Tarifs : 15 et 11 euros.
Espace 1789, 2/4 rue Alexandre Bachelet – 93400 Saint-Ouen
Réservations au 01 40 11 70 72, tous les jours de 14h30 à 21h – resa@espace-1789.com

Théâtre

Le TGP sur l'île !

Dans le cadre de la programmation hors les murs du théâtre Gérard Philipe, la MIC (Maison des Initiatives et de la Citoyenneté) et le service culturel ont la chance d'accueillir le spectacle ***Un fils de notre temps.*** Mise en scène par le directeur du TGP, Jean Bellorini, cette pièce est inspirée d'un roman croate, écrit par Ödön von Horvath en 1938, à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

C'est l'histoire d'un jeune chômeur qui s'engage dans l'armée pour échapper à la misère et combattre pour un monde plus juste. Blessé lors de l'invasion d'un pays voisin, le héros comprend bientôt l'horreur de l'idéologie pour laquelle il se bat : « que c'est facile de couvrir ses méfaits du drapeau de la patrie ! »

Une histoire qui annonçait la barbarie nazie et qui résonne encore aujourd'hui comme un appel à la conscience.



Samedi 17 janvier à 19h, à la MIC, 1 bis rue Méchin (Place des arts).
Tarif unique : 3 euros.
Réservations auprès de la MIC.

Les métamorphoses de la pomme de terre

Les artistes trouvent parfois leur inspiration là où nous ne voyons que banalité. La troupe du *Théâtre d'or* met à l'honneur... la pomme de terre dans son spectacle ***Les yeux de la terre.***

La comédienne Marie Lopes révèle la richesse de la patate grâce à un choix de textes poétiques drôles, sensuels ou politiques. De Pablo Neruda à Georges Perec, les tubercules prennent vie et se mettent à parler. Elles deviennent des personnages à part entière grâce au travail du plasticien Raoul Cortes Castaneda.

Vendredi 9 janvier, à 20h au 6B, 6-10 Quai de Seine à Saint-Denis.
Tarfis : 5 euros – réservations au 06 34 41 87 93 ou par mail à theatredor.contact@gmail.com

Jogging

Quelques pistes pour démarrer l'année en forme

Vous n'avez pas encore pris de bonnes résolutions pour 2015 ? En voilà une : chausser des baskets et faire un jogging de temps en temps. Entre le parc départemental et les bords de Seine, l'île se transforme en terrain de course.

Piste verte

« Le tour du Parc » (3,5 km)

Le tour du parc départemental n'est pas très long. Le cadre rend l'effort agréable et les chemins sont plus souples pour les genoux.

Piste bleue

« Le tour du nord de l'île » (7,3 km)

De la rue Méchin jusqu'au parc en passant par le quai de la Marine. Puis retour vers rue Méchin en longeant la promenade des Impressionistes puis le quai du Saule fleuri.

Piste rouge

« De la Briche aux Chanteraines » (12 km)

Départ rue Méchin vers Saint-Denis. Prendre à gauche après le pont pour rejoindre le chemin de halage le long de la Seine. Courir jusqu'au pont d'Epinay, traverser jusqu'à Villeneuve. Continuer vers le sud en longeant les quais jusqu'au parc des Chanteraines. Après avoir fait le tour du parc, redescendre vers l'avenue de Verdun puis se diriger vers l'île.

Piste noire

« Au fil de l'eau » (18 km)

Un aller-retour le long du canal qui relie la gare de Saint-Denis au parc de La Villette à Paris.

Judo

Un succès fou

Il y avait beaucoup de monde pour la « coupe de Noël » de la section judo du CSM, samedi 13 décembre. Plus de 400 combattants, issus de 12 clubs différents, se sont retrouvés sur le tatami. Parmi eux, pas moins de 170 judoka îlodionysiens !





Futsal

Une fin d'année chargée





L'équipe de Futsal des 6-7 ans a remporté, le 23 novembre dernier à domicile, un match contre le club de Champs sur Marne (Seine et Marne), sur le score de 8 à 0.
De leur côté, les 8-9 ont eu la chance de participer à une série de matchs de gala sur l'île des Vannes, le 6 décembre, à l'occasion d'un match de championnat de France Futsal de Ligue 2 entre Paris et Montpellier.

Les seniors eux continuent leur chemin en Coupe de Paris. Ils ont battu, par forfait, l'équipe de Joinville-le-Pont et se qualifient pour le 3e tour de la compétition.

Ils devront maintenant battre le club des Sportifs de Garges, le lundi 5 janvier. Venez les encourager au gymnase Alice Milliat, coup d'envoi à 20h30 !

État civil

NAISSANCES

BIENVENU(E)S

Ethane, Lembe, Lusala Kendy, le 8/11
Amir Yassine Mohammed, le 10/11
Charlie, Francine, Thérèse Arenou, le 11/11
Salomé, Eva Jovancevic, le 13/11
Anna, Nicole Jovancevic, le 13/11
Maissa, Lyna Belbachir, le 21/11
Bouhari-Kayden, Aziz Yene Abbo, le 22/11
Shanon, Micheline, Josette Batrel Desombre, le 24/11
Aminata Diakhite, le 25/11
Yomna Laouar, le 2 /12
Tarek Majdoub, le 4 /12
Nélya Boubegtiten, le 4 /12
Prince-Marc Krizoua Kolli, le 8 /12

DÉCÈS

NOS CONDOLEANCES

Geneviève Lelarge, née Descamps, le 21/10
Maria-Luisa Fernandez, née Rodrigues, le 26/11

Permanences administratives

À la MIC

- Contrôleur des impôts 1er mardi du mois, de 9h à 11h30.
- Écrivain public, le mardi et le jeudi matin de 9h à 12h

Maison de l'emploi

Maison de l'Emploi du territoire de Plaine Commune Espace L'Ile-Saint-Denis 2 bis, quai de la marine
Tél. : 01 55 87 07 70 /
Fax : 01 48 09 01 54
Horaires d'ouverture :
La Maison de l'emploi est ouverte du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h00 à 12h30. Fermé au public le vendredi après-midi (l'accueil téléphonique est assuré).
Les services s'arrêtent ½ heure avant la fermeture.

Maison de la justice et du droit

Questions et aide juridique. 16 rue des Boucheries, 93 200 Saint-Denis.
Tél. : 01 55 84 05 30
Fax : 01 55 84 05 31

Collecte des déchets



Encombrants

Des dates à retenir

Les tournées d'encombrants ont lieu tous les 2e et 4e mercredis de chaque mois. *Prochaines dates les 7 et 21 janvier.*

Notre Île n° 148. Janvier 2015. Mensuel réalisé par le service communication de la ville L'Île-Saint-Denis, 1, rue Méchin.
Tél. : 01 49 22 11 03. Fax : 01 49 22 11 77.
E-mail : felix.barres@lile-saint-denis.fr.
Directeur de la publication : Michel Bourgain.
Directrice adjointe de la publication : Véronique Dubarry
Conception éditoriale et graphique : Pascale Haumont
Rédacteur en chef : Vincent Echasserieau
Journaliste : Félix Barrès
Maquette : Yann Champeau
Photos : service communication/Fotolia
Imprimé par : Imprimerie Grenier, Gentilly
Tirage : 3 800 exemplaires

BONNE ANNÉE 2015

Michel Bourgain, maire de L'île-Saint-Denis, et le conseil municipal vous invitent à partager les

VŒUX CITOYENS

Vendredi 16 janvier à partir de 19 h
Au gymnase Alice Millat, 24, rue Arnold Géraux

Cette année, le buffet c'est moitié - moitié :
la municipalité apporte à boire, les habitant apportent à manger.
Ensemble, nous faisons face aux bausses des dotations de l'État.





Dans son appartement îlodionysien, Xavier Lannuzel n'a ni jardin ni balcon. Dans sa tête, en revanche, le pépiniériste a fait pousser des centaines de plantes qu'il connaît sur le bout des doigts. La plus belle s'appelle « *démocratie* ».
Pour la faire fleurir, Xavier a créé une Scop*.



XAVIER LANNUZEL,
VÉGÉTAL DÉMOCRATE

C'est une histoire qu'on a l'habitude d'entendre aux infos : une entreprise rachetée, de nouveaux actionnaires qui ne connaissent rien à l'activité, des résultats en baisse, les mêmes actionnaires qui veulent sauver leurs bénéfices, des salariés qui restent sur le carreau.
Il y a quelques années, Xavier est mis à la porte après 11 ans passés dans une société horticole de Lonjumeaux (Essone). « *La boite a été reprise par des requins !* », explique-t-il, tout sourire. Mais l'amoureux des fleurs reste persuadé que lui et ses collègues ont un savoir-faire de qualité, « *un vrai potentiel* ». Du coup, il propose au personnel licencié de monter une Scop. « *Ils m'ont pris pour un utopiste* », rigole Xavier. Seul l'ancien directeur commercial décide de le suivre pour créer Agrena, entreprise de matériel et de conseil en horticulture.
L'« utopiste » dégage aujourd'hui plus d'un million d'euros de chiffre d'affaire et travaille pour des clients prestigieux comme le Sénat ou la ville de Paris.

Un entrepreneur…

Que la Scop fonctionne et dégage des bénéfices, c'est une belle revanche. Et Xavier n'a aucun problème avec l'idée de gagner de l'argent : « *on est d'abord des entrepreneurs* », souligne-t-il. Cet argent, en revanche, doit être partagé : « *On estime que tout le monde doit profiter des recettes de l'entreprise.* ». Dans une Scop, les salariés sont aussi « adhérents », c'est-à-dire qu'ils perçoivent une part des dividendes. « *Des actionnaires qui travaillent,* résume Xavier. *Grâce à ce système, Christine, notre secrétaire comptable, a touché 20 mois de salaire cette année.* »
La démocratie dans le travail passe également par le partage des idées et des décisions. Le principe est simple : un salarié = une voix. « *Nous élisons un gérant et ce vote est remis en cause tous les ans* », précise Xavier. Dans son ancienne entreprise, l'homme a souffert de ne pas être écouté : *Les idées émanent toujours de la hiérarchie et ceux qui sont en bas de l'échelle doivent se taire.* » Il a encore en travers de la gorge la suspension d'un de ses projets qui marchait pourtant très bien : « *Les nouveaux dirigeants ont mis fin à mon travail, sans me consulter, simplement parce qu'ils n'avaient rien compris !* »

… un peu gauchiste

Pendant ses études d'économie, Xavier n'a jamais étudié les Scop : « *Ça reste très marginal. En France, il y en a environ 2000.* » Mais petit, dans la ferme de ses parents en Bretagne, il se souvient avoir lu ce mot « *Scop* » sur le camion des électriciens qui s'occupaient des bâtiments agricoles. Un des employés lui avait expliqué : « *Ca veut dire que l'entreprise appartient à tous les ouvriers* ». Depuis ce jour, dans la tête de Xavier, en plus de la passion pour les végétaux, n'a cessé de grandir celle pour la justice sociale. « *J'ai toujours été un peu gauchiste* », avoue-t-il. Du coup, pour l'entrepreneur, c'était la Scop ou rien : « *Je n'aurais pas pu supporter de voir des collègues travailler autant que moi et gagner moins.* » Pour le pépiniériste, la démocratie dans le travail est une évidence. C'est aussi un pari pas si risqué économiquement : « *Les Scop s'en sortent mieux que les autres pendant la crise.* » La justice, l'égalité, le partage, l'écoute, ça marche !

**Société coopérative et participative*

